



Révision et extension du PPRI de la Bourbeuse

Réunion d'association des collectivités territoriales

Secteur A

Etueffont, le 24 novembre 2022



Ordre du jour

I. Contexte de la révision-extension du PPRI de la Bourbeuse

II. Présenter les méthodes d'élaboration des cartographies des aléas et des enjeux

III. Temps d'échange

Post-réunion

- Recueillir vos remarques et projets dans les zones d'enjeux
- **Échéance : début janvier**



Le plan de prévention du risque inondation

**Document de planification urbaine qui réglemente l'utilisation des sols
selon le risque inondation**

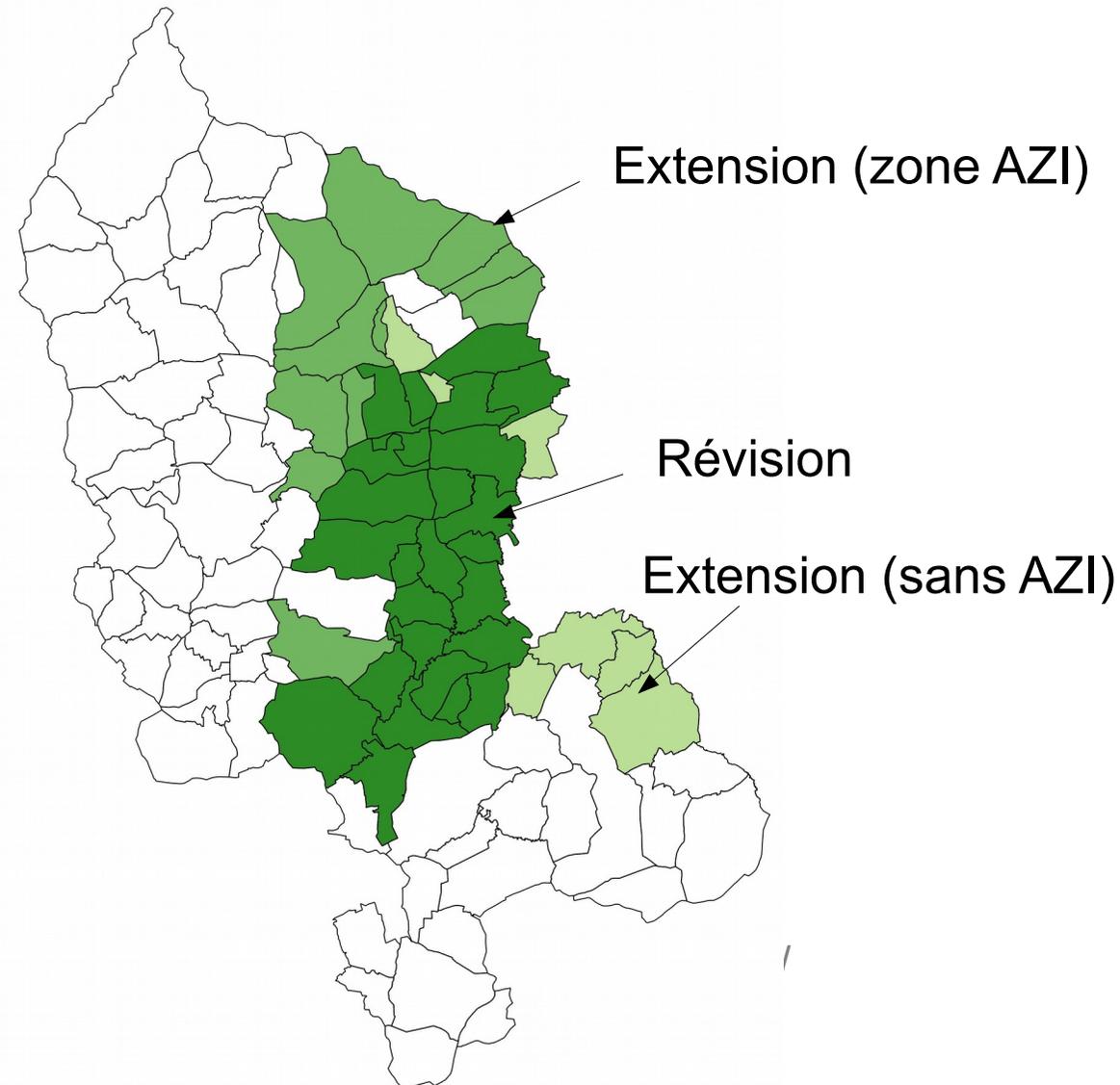
Objectifs :

- Ne pas exposer de nouveaux individus ou biens au danger
- Protéger les individus et biens déjà exposés
- Maintenir le libre écoulement et la capacité d'expansion des crues en préservant l'équilibre des milieux naturels
- Ne pas aggraver les phénomènes

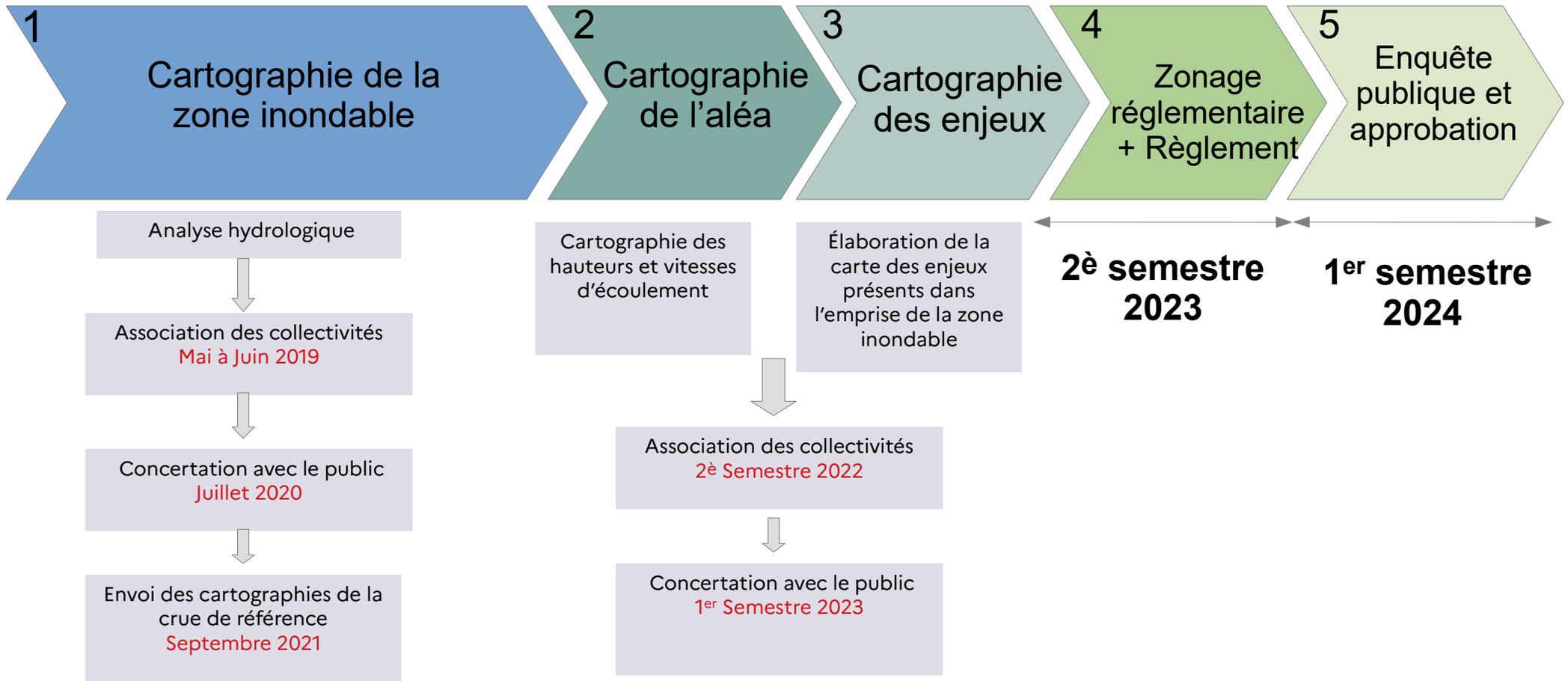


Contexte

- Territoire de Belfort : tête de bassin hydrographique – fortement impacté par le risque inondation
- PPRI Bourbeuse approuvé en 2002 : Ne couvre pas l'ensemble du bassin versant
- Procédure d'extension – révision :
 - › Extension en zone d'Atlas des zones inondables (AZI)
 - › Extension sans AZI
 - › Révision



Étapes d'élaboration du PPRI de la Bourbeuse

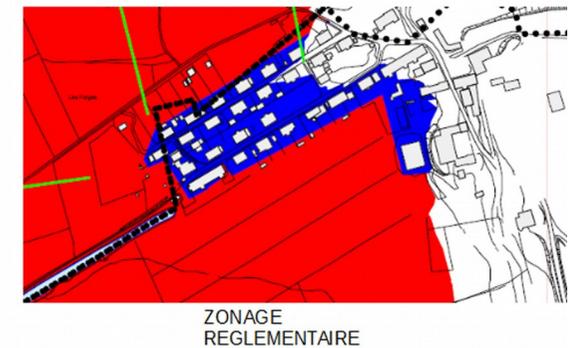
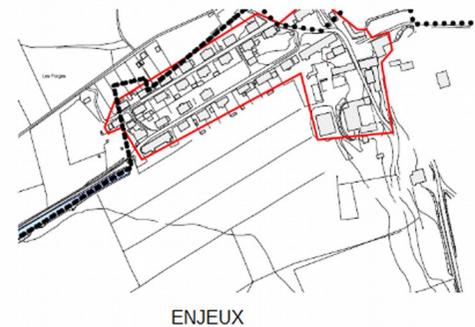




Étapes d'élaboration du PPRI de la Bourbeuse



+



L'aléa retenu pour le PPRI est le phénomène centennal ou le plus fort phénomène connu si celui-ci est supérieur



4 secteurs d'études distincts

4 secteurs – 4 méthodologies pour la définition de l'aléa

Secteur A : affluents provenant des Vosges

- ✓ Reconstitution de l'enveloppe de la **crue de 1990 et de la crue 100 ans à enveloppe maximale**
- ✓ Analyse hydrogéomorphologique (avec MNT), Synthèse.

• Secteur B : Aval St Nicolas et Bourbeuse

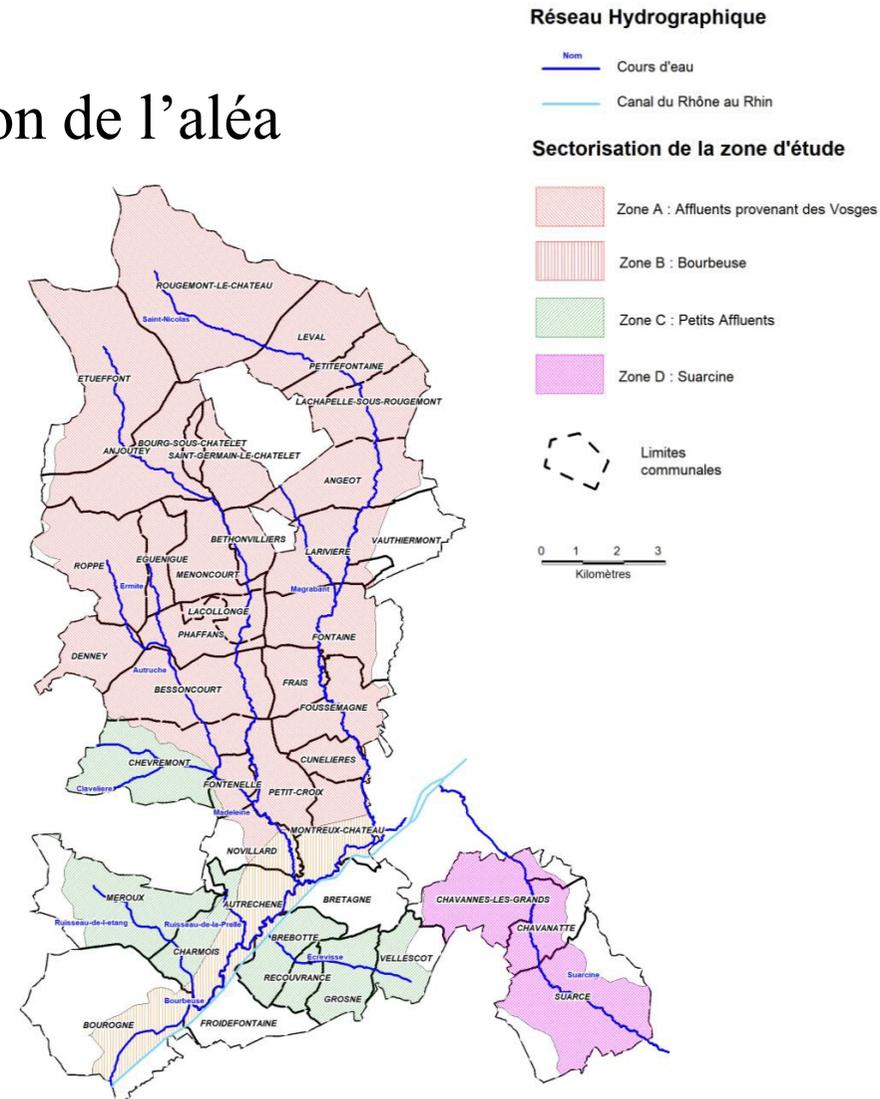
- ✓ Modélisation hydraulique, crue centennale (> 1990)

• Secteur C : petits affluents rives gauche et droite

- ✓ Analyse hydrogéomorphologique (avec MNT).
- ✓ Peu d'informations sur la crue de 1990 < Q100

• Secteur D : Suarçine

- ✓ Analyse hydrogéomorphologique





Cartographie de l'aléa

Secteur A – Emprise des zones inondables

- Reconstitution des lignes d'eau et cartographie de l'emprise

Reconstitution des lignes d'eau de la **crue de 1990** et de l'enveloppe des zones inondables

- Laisses de crues
- Calculs hydrauliques ponctuels > interpolation de la ligne d'eau entre les laisses de crue

Reconstitution des lignes d'eau de la **crue centennale**

- Calculs hydrauliques ponctuels avec les débits Q_{100} au droit des repères de crue de 1990 et des points intermédiaires retenus pour la ligne d'eau de 1990

Reconstitution de la zone inondée par croisement avec les données topographiques (photogrammétrie échelle 1/2000)

Période de retour de la crue de 1990:

- Supérieure à 100 ans sur l'amont des bassins versants,
- Mais inférieure à 100 ans en allant vers l'aval

La cartographie de l'aléa

Phase 1 : définition de l'emprise des zones inondables pour les crues de référence

➤ Sur la base de ce travail préliminaire, cartographie de **deux paramètres**

- Hauteurs d'eau

Hauteurs d'eau

-  < 0.5 m
-  Comprise entre 0.5 et 1m
-  > 1m

Croisement entre les lignes d'eau définies pour la crue de référence et la topographie

- Vitesses d'écoulement

Iso-vitesses

-  Vitesses faibles: < 0.5 m/s
-  Vitesses fortes : > 0.5 m/s

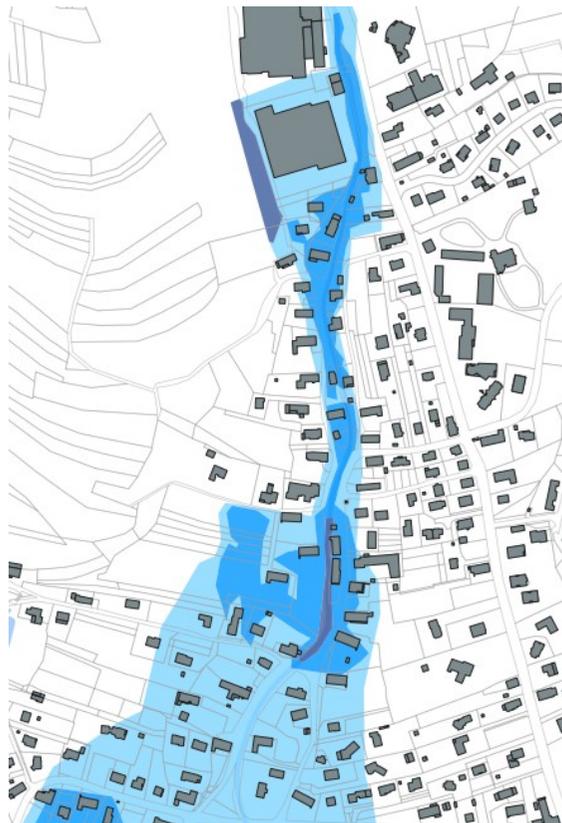
Calculs au droit de profils en travers réguliers

➤ **Aléa** : croisement des hauteurs et vitesses

hauteur (H) vitesse (V)	H < 0,5m	0,5m < H < 1m	H > 1m
V < 0,5 m. ^{s-1}	Aléa faible et moyen	Aléa faible et moyen	Aléa fort
V > 0,5 m. ^{s-1}	Aléa fort	Aléa fort	Aléa très fort



La cartographie de l'aléa



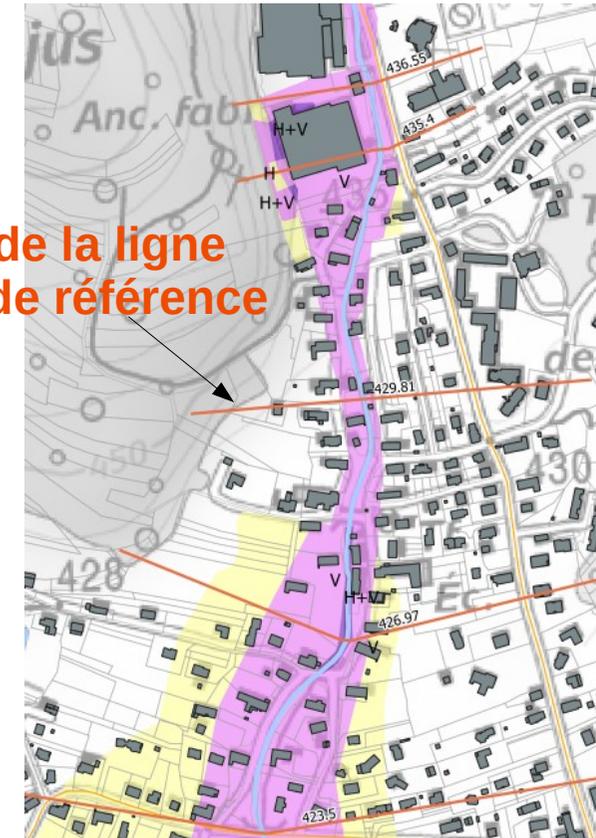
Hauteurs d'eau

- < 0.5 m
- Comprise entre 0.5 et 1m
- > 1m



Iso-vitesses

- Vitesses faibles: < 0.5 m/s
- Vitesses fortes : > 0.5 m/s



Cotes de la ligne
d'eau de référence

Aléa

- Aléa faible et moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort



La cartographie des enjeux

Recensement :

- Bases de données,
- Photographies aériennes,
- Visites de terrain

➤ Trois types d'enjeux

- Surfaciques : *occupation du sol*
- Linéaires : *infrastructures de transport*
- Ponctuels : *gestion de crise, ERP, sites sensibles, ...*

 Zones urbanisées (ZU)
 Zones non urbanisées (ZNU)

 Routes
 Autoroute
 Voies ferrées

 Installations eau potable

 Gendarmerie / SDIS

 Enseignement / Crèche

 ERP

 ICPE

 Mairie

 Etablissements sensibles

 Station d'épuration





Temps d'échange

Avez-vous des remarques ou des questions ?

Les remarques et questions pourront être prises en compte jusqu'au 4 janvier 2023

Une absence de réponse sera considérée comme une validation.